

■ **Markus Ott**, à Epalinges, installations sanitaires et de chauffage (FOSC du 30.03.1993, p. 1527). La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 68 ORC (décès du titulaire).
Journal no 456 du 16.01.2004
(02083076 / CH-550.0.057.714-4)